Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 102 (1966)

Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

33

Montreux, le 30 septembre 1966

346

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

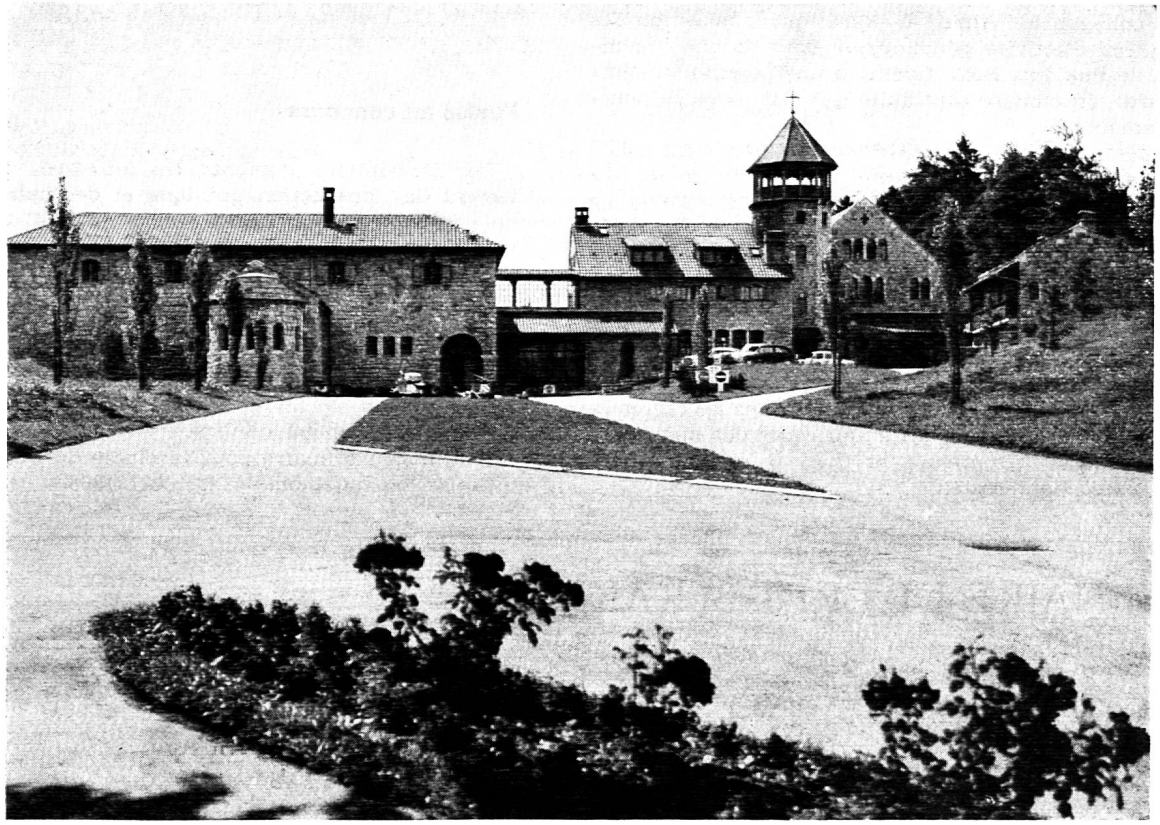

SÉMINAIRE DE CRÊT-BÉRARD

du 24 au 26 octobre 1966

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, **1030 Bussigny.**

Association vaudoises des maîtresses de travaux à l'aiguille

Rappel : Les maîtresses de Lausanne et environs se réunissent le 1er lundi de chaque mois, dès 16 heures, au restaurant Nyffenegger, place St-François.

Le comité.

En note à l'agenda...

5 novembre : Assemblée des maîtres de classe supérieure. Sujets : Un coup de barre dans l'enseignement ? L'introduction des mathématiques modernes.

† Alfred Gilliard

On a rendu dernièrement les ultimes honneurs à notre collègue M. Alfred Gilliard, qui a accompli ses 40 années d'activité pédagogique dans la seule commune de Puidoux. Belle fidélité à une population campagnarde, fructueuse continuité qu'on ne reverra peut-être jamais plus.

Le décès subit d'Alfred Gilliard a plongé ses collègues dans une grande tristesse. Il fut pour ses cadets un exemple de conscience professionnelle, et l'on ne sollicitait jamais en vain de sa part aide ou conseil. Mais c'est surtout l'ami, le compagnon aimable que nous regrettons, entraînant chacun par son enthousiasme, sa joie de vivre, goûtant et savourant toutes les beautés de l'existence : la nature, dont la splendeur et les mystères l'enchantaient, lui apportait l'apaisement et le réconfort dont il avait parfois besoin, que ce soit sur les eaux calmes de notre petit lac, dans les carreaux ou les arbres de son jardin ou au cours des nombreux voyages qu'il entreprenait et dont il rentrait gorgé d'images enchanteresses.

Il cultivait la musique et mêlait avec succès, comme choriste et parfois comme soliste, sa profonde basse aux exécutions du Chœur mixte paroissial. Pédagogue avisé, il apportait toujours utilement dans nos discussions professionnelles les fruits de sa longue expérience. Il avait si puissamment chevillé au corps le goût de l'enseignement qu'il n'avait pratiquement pas pris de retraite, vouant ses dernières forces à de multiples remplacements.

Son activité ecclésiastique comme membre et président du Conseil du 2e arrondissement fut immense et bénéfique.

Si notre collègue a puisé ainsi à pleines mains aux sources de la vie, il en a rendu le centuple à la communauté par son activité inlassable et son bel esprit de service.

Les enseignants de Lavaux garderont de cet excellent collègue un souvenir fidèle et reconnaissant.

E. M.

Postes au concours

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne jusqu'au **5 octobre 1966,** dernier délai.

Grandcour
Maître de classe supérieure.
Entrée en fonctions : 1er novembre 1966.

Le Lieu (Le Séchey)
Institutrice primaire pour la classe du **Séchey**.
Entrée en fonctions : 31 octobre 1966.

SÉMINAIRE DE CRÊT-BÉRARD

Bulletin à détacher

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir et à retourner au Secrétariat central de la SPV, ch. des Allinges 2, 1000 Lausanne.
Délai : 11 octobre.

Je m'inscris pour le cours No ..... Titre du cours .....

Je serai * interne * externe (biffer ce qui ne convient pas)

Je paierai le montant de ma participation au début du séminaire, à Crêt-Bérard.

Nom : ..... No de téléphone .....

Prénom : ..... Année de naissance (discrétion assurée !) .....

Rue : ..... Date de brevet : .....

No postal/Domicile : ..... Signature : .....

Marchissy et Burtigny (Cercle scolaire)
Instituteur primaire à **Burtigny.**
Entrée en fonctions : 24 octobre 1966.
Résidence à Burtigny.

Moudon
Instituteur primaire.
Entrée en fonctions : date à convenir ou au printemps 1967.
Instituteur ou institutrice primaire.
Entrée en fonctions : avril 1967.

Vevey
Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Entrée en fonctions : 31 octobre 1966.
En même temps qu'elles s'inscrivent au Département, les candidates informeront la Direction des écoles primaires de Vevey de leur postulation en lui adressant leur curriculum vitae et les pièces qu'elles désirent présenter.

Postes au concours

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne jusqu'au **12 octobre 1966,** dernier délai.

Avenches
Instituteur primaire.
Entrée en fonctions : tout de suite.

Forel/Lavaux
Instituteur primaire au collège du « Pont de Pierre ».
Entrée en fonctions : 1er novembre 1966.

Juriens
Maîtresse semi-enfantine.
Entrée en fonctions : tout de suite.

Assurance maladie-accidents : Collectivité SPV

Quelques erreurs typographiques s'étant glissées dans l'article ci-dessous, paru dans le No 30 de l'« Educateur », nous le publions à nouveau à l'intention des intéressés.

La SVRSM (Société vaudoise et romande de secours mutuels) nous a communiqué, le 19 août, le texte de la convention renouvelée entre la SPV et elle-même. Nous pensons utile de donner à nos lecteurs les dispositions générales de ce contrat approuvé par l'OFAS et « patronné » en quelque sorte par le Département de l'instruction publique. Il a été nécessaire, en effet, d'obtenir la signature de M. J.-P. Pradervand pour que la nouvelle convention annule la « franchise » rendue quasi obligatoire par la nouvelle LAMA.

Nous remercions M. le chef du Département d'avoir spontanément accepté de nous accorder son appui en cette circonstance, et nous livrons à nos collègues l'analyse et les conseils du secrétaire-caissier de la collectivité SPV.

Le Comité central SPV.

L'assurance conclue avec la SVRSM (Société vaudoise et romande de secours mutuels) répond aux exigences croissantes de la médecine moderne et offre une gamme de possibilités s'adaptant aux moyens financiers des membres de la SPV.

Voici un extrait de la convention :

I. **Risques assurés**

1. a) Frais médicaux au 90 %, sans franchise, calculés d'après le tarif conventionnel.

b) Frais pharmaceutiques au 90 % pour les médicaments recommandés par le Conseil fédéral.

c) Fr. 1000.— par année et par assuré pour les spécialités hors liste, payables au 90 %.

d) Forfait hospitalier de Fr. 22.— par jour.

e) Indemnité au décès de Fr. 100.—.

2. Indemnité complémentaire d'hospitalisation minimum Fr. 8.— par jour.

Cotisations mensuelles

	D = sans accidents	**C = maladies et accidents**
Hommes	9.60	10.55
Femmes	10.55	11.60
Adolescents	7.—	7.70
Adolescentes	7.70	8.45
Enfants	—.—	7.—

Pour le complément d'hospitalisation obligatoire et minimum de Fr. 8.— par jour, il convient de majorer les cotisations ci-dessus de Fr. 1.20 par mois dans la première colonne (cat. D) et de Fr. 1.60 dans la deuxième colonne (cat. C).

3. **Hospitalisation en privé**

Pour les séjours en chambre privée ou en clinique, les prestations ci-dessus sont loin de couvrir tous les frais (qui oscillent souvent entre Fr. 90.— et Fr. 120.— par jour). Il est possible d'assurer **une indemnité complémentaire d'hospitalisation** allant jusqu'à Fr. 100.— par jour.

Cotisations mensuelles (G - H)

Par tranches de Fr. 10.—

Hommes et femmes : Fr. 1.50 par mois en cat. D
Fr. 2.— par mois en cat. C

N.B. Les montants dépassant Fr. 50.— par jour ne sont payés que pendant les 30 premiers jours de l'hospitalisation (les plus coûteux).

4. **Assurance complémentaire pour frais de guérison (N - O)**

Cette assurance n'est valable qu'en cas d'hospitalisation. Elle sert à couvrir la différence entre le remboursement normal, sur la base du tarif médical cantonal, et le montant réel des factures.

Par frais médicaux, il faut entendre :

— la note du médecin,

— la note de l'assistant,

— la note de l'anesthésiste,

— les analyses ordonnées par le médecin pendant la période d'hospitalisation,

— les frais de salle d'opération figurant sur la facture de la clinique.

Tarif N - O

Primes mensuelles par tranches de Fr. 100.—

	avec accidents	**maladie seule**
Hommes	0.50	0.45
Femmes	0.55	0.50

Dans la catégorie d'assurance N6, par exemple, le chiffre 6 représente les centaines de francs assurés.

5. **Exemple d'assurance combinée préservant l'assuré de risques exagérés en cas d'hospitalisation en privé**

		maladie seule		maladie et accidents
Hommes	D	Fr. 9.60	C	Fr. 10.55
	H30	4.50	G30	6.—
	O 8	3.60	N 8	4.—
Prime mensuelle totale		Fr. 17.70		Fr. 20.55
Femmes	D	Fr. 10.55	C	Fr. 11.60
	H30	4.50	G30	6.—
	O 8	4.—	N 8	4.40
Prime mensuelle totale		Fr. 19.05		Fr. 22.—

II. **Durée des prestations :**

Frais ambulatoires : durée illimitée.

Frais d'hospitalisation : 720 jours dans 900 jours consécutifs.

III. **Admission dans la collectivité SPV :**

Obligation d'être membre de la SPV. Le conjoint et les enfants peuvent en faire partie si le membre de la SPV en fait partie préalablement. Pas de stage. Pas de finance d'entrée. A la retraite, l'affiliation continue.

Il existe d'autres possibilités d'assurance (indemnité journalière, différée, etc.).

IV. La Caisse alloue en outre des prestations en cas de cure de bains, de tuberculose, d'accouchements, etc. Mais elle limite certaines autres prestations (en G-H, par exemple, les maladies mentales ne sont indemnisées qu'à 50 %). Le détail de ces prestations et leurs limitations dans certaines catégories d'assurance sont notifiés dans les conditions générales d'assurance que l'assuré peut se procurer au bureau central de la société.

Le secrétaire-caissier de la collectivité SPV soussigné est à la disposition des membres de la SPV pour tout renseignement complémentaire.

Fernand Petit, Gottettaz 16, 1012 LAUSANNE.

genève

Communiqués du Comité central

Assemblée générale extraordinaire du mercredi 12 octobre 1966 à 17 h., salle communale de Plainpalais.

A l'ordre du jour :

LE PROBLÈME DU RECRUTEMENT A GENÈVE

Le mémoire de la commission ad hoc du 28.6.66 qui a été tiré par le Centre SPG et vous a été expédié récemment servira de base à la discussion. Prière de le lire attentivement, en particulier le chapitre 9.

Assemblée générale (ancienne assemblée administrative annuelle). En attendant la convocation individuelle à cette première assemblée générale de la SPG, fixée au **mercredi 17 octobre 1966 à 17 h., salle communale de Plainpalais,** conformément aux nouveaux statuts (actuellement à l'impression), nous vous en donnons quelques extraits relatifs à la dite assemblée :

Extraits des statuts :

Art. 12 ... Les assemblées générales sont convoquées par avis écrit adressé à chacun des membres, en principe 15 jours avant la date de l'assemblée...

... A l'ordre du jour de l'assemblée annuelle doivent figurer en tout cas :

— le rapport du Comité central sur l'année écoulée et l'exercice financier écoulé,
— le rapport de la commission de vérification des comptes,
— discussion et vote sur ces rapports et approbation ou refus des comptes, décharge au Comité central,
— élection par section :
de deux vice-présidents de section,
de 12 membres du comité de chaque section,
— élection de la commission de vérification des comptes,
— fixation de la cotisation annuelle.

... Les noms des candidats proposés par le comité pour toute élection doivent être portés à la connaissance des électeurs lors de la convocation de l'assemblée.

Les demandes de candidatures doivent parvenir au président au moins 8 jours avant la convocation de l'assemblée.

Pour cette année, la date limite est fixée au 30 septembre 1966.

Ces demandes devront parvenir à l'adresse suivante : J.-J. Maspero - président du CC - 1245 Collonge-Belle-Rive.

Centre d'information SPG

Fiches d'exercices sensoriels, composée par Mlle Rose-Marie Pilet, maîtresse enfantine. Notre collègue, un des piliers féminins de notre équipe, vous présente 50 fiches à l'usage des classe de 2e enfantine et de la primaire, format A6 mais pouvant être groupées par 2 en format A5.

Ce travail fait appel aux 5 sens : vision, toucher, audition, goût et odorat.

Il nécessite un matériel simple que l'on peut trouver dans les classes ou se procurer facilement.

Les 50 fiches sont vendues Fr. 2.50 et seront expédiées selon votre commande faite au moyen du CCP 12-15 155 en spécifiant au dos du coupon : « Fiches d'exercices sensoriels ».

E. F.

imprimerie
vos imprimés seront exécutés avec goût
corbaz sa

neuchâtel

Revalorisation

La commission du Grand Conseil chargée de l'examen du projet de loi sur les traitements a, elle aussi, dû mettre les bouchées doubles pour présenter son rapport en vue de la session du 26 septembre.

Les commissaires n'ont pas modifié les propositions du gouvernement quant à la revalorisation des traitements. Les répercussions financières ont par contre fait l'objet de débats nourris, notamment en ce qui concerne la participation des titulaires de fonctions publiques aux primes de rachat versées à la caisse de pensions.

On se souvient que les propositions de l'Etat quant à la prise en charge par l'employeur des versements à la réserve mathématique avait fait l'objet d'une intervention à la session du 5 septembre.

Devant l'ampleur des rachats, la commission avait prié le Conseil d'Etat de lui faire de nouvelles propositions. Le gouvernement a donc repris contact avec les associations professionnelles, et c'est en accord avec celles-ci qu'il a soumis à la commission le plan qu'elle a adopté et qui modifie le projet primitif.

— Les traitements seront assurés à 90 % à la caisse de pensions, comme jusqu'ici.
— Les assurés acquitteront une contribution unique égale au 25 % de l'augmentation de traitement.
— Les assurés de plus de 45 ans devront en outre verser 1 % de l'augmentation du traitement assuré pour chaque année complète dépassant l'âge précité.

Aucun effet rétroactif de l'entrée en vigueur de la loi n'est prévu.

Voilà donc une partie de nos espoirs déçus. Il y a lieu toutefois de remarquer que cet aménagement nous reste favorable, si l'on se rappelle qu'en 1962, lors de la dernière revalorisation, nous avions eu à acquitter le 50 % de l'amélioration, et que les titulaires âgés de plus de 45 ans avaient contribué de façon plus forte que cette fois.

Les nouvelles propositions ont rallié l'unanimité de la commission, et il est probable, dès lors, que le Grand Conseil adoptera le projet.

Quand ces lignes paraîtront, les débats et la décision du Grand Conseil seront connus. Il paraît évident qu'un projet qui rallie une majorité indiscutable au législatif a plus de chance d'être accepté par le peuple. Mais cela, c'est encore du futur. *G.B.*

Bienvenue aux collègues suivants qui viennent d'adhérer à notre association : Mlles Françoise Buchet et Anne-Marie Vuille, à La Chaux-de-Fonds, Mlle Heidi Hausderau, institutrice à Saint-Blaise. *G.B.*

Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active - CEMEA

Groupement neuchâtelois
Calendrier des activités CEMEA

10 et 11 septembre 1966 : Photographie. Fin septembre - mi-novembre 1966 : Danses collectives (6 séances). 8 et 9 octobre 1966 : Travaux artistiques en papier. 29 et 30 octobre 1966 : Jeux dramatiques. 19 et 20 novembre 1966 : Activités pour Noël. 22 décembre 1966 : Première séance de préparation du stage de moniteurs. — 6 janvier 1967 : Deuxième séance de préparation du stage de moniteurs. Séance de la commission des colonies de vacances. 4 et 5 février 1967 : Terre - Papier mâché. 25 et 26 février 1967 : Aménagement. Séance d'information des moniteurs. 3 au 11 avril 1967 : Stage de formation de moniteurs de colonies de vacances. 17 au 25 avril 1967 : Stage de base pour normaliens neuchâtelois. 6 et 7 mai 1967 : Chant et danses collectives. Mai - juin 1967 : Photo (séances échelonnées). 27 et 28 mai 1967 : Jeux de kermesse et gymkanas. 17 et 18 juin 1967 : Enquêtes. 23 juin 1967 : Réunion d'instructeurs. 9 septembre 1967 : Masques. 23 et 24 septembre 1967 : Observation de la nature. 28 et 29 octobre 1967 : Activités pour Noël.

Dates à fixer :

Assemblée générale annuelle de l'Association suisse. Séances du Comité central. Séances de la commission technique. Regroupements d'instructeurs suisses. Séances de préparation du stage de normaliens. Troisième séance de préparation du stage de moniteurs.

A Marly-le-Roi : Un collège expérimental d'enseignement audio-visuel

Un collège d'enseignement secondaire expérimental, conçu pour l'utilisation systématique des techniques audio-visuelles et équipé d'un circuit fermé de télévision, est en cours de construction à Marly-le-Roi (près de Paris). Dès la prochaine rentrée scolaire, l'établissement, dont le programme a été conçu par M. H. Dieuzeide, directeur de la radiotélévision scolaire à l'Institut pédagogique national, accueillera environ 300 élèves des classes de 6e et de 5e.

Le recours au matériel audio-visuel (diapositives, magnétophone, laboratoire de langues, machines à enseigner, TV) doit permettre de libérer les enseignants des aspects les plus fastidieux de leur travail (présentation des notions, répétition). Dans le nouveau collège, la télévision sera le principal véhicule de transmission des connaissances. Des exercices par petits groupes, sous la direction d'un maître, permettront ensuite de contrôler qu'elles ont été correctement assimilées. Les enseignants, tous volontaires, recevront avant la rentrée une formation pédagogique et technique spéciale. Les procédés utilisés et les résultats obtenus feront l'objet de contrôles systématiques à l'Institut pédagogique national.

L'architecture du bâtiment a été conçue en fonction des nouvelles méthodes d'enseignement. L'unité de base sera constituée par des cellules triangulaires prévues pour une demi-classe (18 élèves) et dotées d'un récepteur de TV et d'un écran. Grâce à un système souple de cloisons, deux ou plusieurs classes pourront être réunies selon les besoins. L'ensemble de l'établissement sera divisé en cinq blocs ayant la forme d'un trèfle, articulés autour d'un bâtiment central comprenant studio de télévision, discothèque, salles spécialisées pour l'enseignement des sciences, bureaux de l'administration.

Le coût de la construction ne sera pas supérieur à celui d'un établissement normal, non compris l'équipement audio-visuel estimé à 500 000 francs.

(Informations Unesco.)

La SPR au Cameroun

Les circonstances ne nous ont pas permis jusqu'ici de relater le séjour de nos collègues Henri Cornamusaz et Pierre Henry parmi les instituteurs noirs de Douala. Un prochain numéro y reviendra en détail.

notes de travail

Vendredi 15 novembre

Le fœhn continue. Je ne me souviens pas d'un novembre semblable. Les feuilles rouges volent de partout dans un air tiède et humide. Les Alpes d'un bleu lavande se dressent à portée de main, agressives et verticales. Philippe m'inquiète. Anxieux, sombre, se cabrant pour un rien ; il se passe quelque chose que j'ignore. Mais rien n'est plus farouchement cancelé qu'un garçon de quinze ans. Je le regarde pourtant poncer la coque de son voilier, qu'il a construit seul. Il creuse la gorge qui recevra la quille. Lui qui tantôt n'était qu'un tissu de mouvements antagonistes ne montre à présent que douceur et délicatesse. Son geste est rond et léger. Toute violence vis-à-vis de la matière le rendrait inopérant, et il le sait bien. Puisse-t-il être un jour, avec ses proches, aussi harmonieux et tendre qu'avec ce morceau de mélèze brut qu'il travaille au ciseau !

Jeudi 21 novembre

Nous avons parlé des enfants du Viêt-nam qui ont faim. Mon récit soulève un concert de protestations : « Oh ! c'est triste — c'est malheureux, ça fait malheur de voir ça, quand même ». Bon alors que fait-on pour eux ? Une voix : « Une collecte, M'sieur... D'accord, c'est possible, notre argent peut se transformer en riz dans lequel ils plongeront leurs baguettes. Les mêmes voix : Oh ! ben mince, les collectes, y en a déjà trop, si on voulait donner à toutes, hein, où est-ce qu'on irait... » Je vois encore une fois que rien vraiment n'est plus gratuit que les grands sentiments. La tripe sensible et le cœur comme un vieux cuir, les graines pour les petits oiseaux et la larme à l'œil devant le chat écrasé ! « Ce pauvre Kiki qui nous aimait tant » Et les « plus je vis avec les hommes plus j'aime les bêtes ». Il y en a quelques-uns pourtant qui n'ont rien dit, rien, pas de larmes émues, pas de déclarations. Mais si je reçois demain quelques pièces de vingt sous, avec un mot gêné, ce sera d'eux à coup sûr qu'elles viendront.

Ce matin subitement, j'en ai par-dessus la tête, je suis éreinté tout simplement, je donnerais tout pour quatre sous ou à peine plus. Juste les bretelles qui me tiennent et encore ! Et je ne sais pas ce que je ferais à Corinne, qui, tout à l'heure me disait, la bouche en cœur, alors que pour la troisième fois je la priais de sortir pour la récréation, comme tout le monde : « Pardon, Monsieur, je ne sais pas si j'ai très bien saisi votre pensée » (où diable a-t-elle été pêcher cette formule).

Et voilà quand rien ne va plus, il suffit parfois de ces coups de barre inattendus pour vous remettre dans le vent. Que vois-je arriver cet après-midi ? Simone, la Simone. Elle vient dire bonjour ! Ah ! celle-là si elle savait le plaisir qu'elle me fait. Elle m'aide à tendre les métiers à tisser, elle semble n'avoir jamais quitté La Fosge. Nous causons, ou plutôt elle raconte : « Vous savez, je me plais dans mon école ménagère. Et puis je ne suis pas la dernière et je vois bien ce qu'on a fait là. Je vois bien que j'avais quand même des fois un fichu caractère... » Elle part après quatre heures en me disant: « Au revoir, à bientôt. » Allez, embarque mon vieux, ce sera peut-être la Corinne l'an prochain. Mais je dis merci en mon cœur de cette visite, venue on ne peut plus (comme on dit dans les milieux bien) à point nommé.

Mardi 3 décembre

Un psychologue me disait de très haut il y a quelques mois : « Vous les chrétiens avec votre complexe de culpabilité... » Rien n'est plus différent de cela que la grâce. « Le Curé de Campagne » de Bernanos qui va mourir en pleine jeunesse peut « écrire » : N'importe c'est fini. L'espèce de méfiance que j'avais de moi, de ma personne vient de se dissiper, je crois pour toujours. Cette lutte a pris fin. Je ne la comprends plus, je suis réconcilié avec moi-même, avec cette pauvre dépouille. Il est plus facile qu'on croit de se haïr. La grâce est de s'oublier. Mais si tout orgueil était mort en nous, la grâce des grâces serait de s'aimer humblement soi-même, comme n'importe lequel des membres souffrants de Jésus-Christ. »

Vendredi 13 décembre

J'assistais tôt à une discussion presque passionnée qui mettait aux prises tenantes et adversaires des diverses méthodes d'apprentissage de lecture : globale, méthode naturelle, système traditionnel... Il semblait, à entendre les parties, que le sort du jeune élève et l'avenir même de son intelligence allaient dépendre, sans appel, du chemin choisi : « Mais, enfin, Monsieur, la psychologie génétique montre que... les plus grands spécialistes ont affirmé... L'expérience montre à l'évidence... On peut affirmer sans risque d'erreur... Ah ! permettez, Madame, il semble que mon propos pourtant clair... Si nous prenions la peine de réfléchir à...

Que de systèmes, que de vérités ! Il en faut, bien sûr, mais ce qui importe pourtant est bien autant que l'outil, celui qui s'en sert. L'œuvre naît de leur mariage (il en est d'ailleurs de bons et d'exécrables). Mais qu'est-ce donc qu'un outil sans l'ouvrier...

Va-t-on couronner la tenaille et donner de la particule au marteau ? Tel pauvre ciseau courant dans la main d'un habile artisan vaut bien l'inerte outil neuf dont disserte le néophyte qui sait sa théorie.

Les vertus de « la globale » dans la genèse de l'intelligence !... La maîtresse qui m'a appris à lire alors que j'étais grand comme un tabouret de cuisine, me prenait sur ses genoux et me montrait ses lettres de bois. Puis elle nous parlait de la pêche à la baleine et sur une image fixée au mur, on voyait une barque renversée d'un coup de queue. Ou bien elle nous emmenait dans les tourbières et nous faisait taire pour écouter le pipit-pioncelle. Ce fut la plus belle école de ma vie, la plus chaude, la plus vivante, celle que je n'oublierai jamais.

Cette maîtresse, cette pauvre maîtresse de village, n'avait ni diplôme, ni le plus petit papier officiel. La commune lui donnait un peu d'argent, juste de quoi vivre et le bois pour l'hiver.

Samedi 14 décembre

Plus je vais et plus je suis réservé vis-à-vis des théories, des grands mots et des démonstrations. Quelqu'un me disait : « Que voulez-vous, que vous le vouliez ou non le sort du monde est bel et bien entre les mains des intellectuels. » Cela n'est pas sans donner à penser. On connaît le fameux dialogue du ver-luisant et du mille-pattes : « Je trouve admirable disait le premier que tu parviennes à synchroniser le mouvement de tes innombrables pieds et de manière si parfaite. » C'est tout simple, lui répondit le mille-pattes, je vais t'expliquer... Il n'a jamais pu repartir ! Et quand les intellectuels sont des spécialistes... j'aime assez la définition qui dit que ce sont des gens qui apprennent de plus en plus de choses sur de moins en moins de choses ; ils finissent par tout savoir sur rien du tout.

D. Courvoisier.

Tu ne tueras point

Une institutrice nous écrit:

Quelques impressions seulement au sujet du dialogue établi entre M. R. Ducret et M. D. Courvoisier :

Une légère tristesse (et qui peut devenir lourde à certains moments) devant la complexité évidente des problèmes humains. Sitôt qu'on aborde la vie, on entre dans un jeu d'ombre et de lumière infiniment nuancé, dont on ne saurait définir nettement les lignes.

Reprocher à M. Courvoisier de se contredire, c'est lui reprocher de faire le tour d'un problème et d'en exposer successivement toutes les faces. Pascal, jugé comme un esprit de première force, ne craint pas les contradictions qui finissent par cerner l'objet bien plus étroitement que ne le ferait un raisonnement rigoureux mais uniforme.

Parmi les gens qui réfléchissent, il y a ceux qui peuvent trancher et dire : « Je suis militariste », ou « Je suis antimilitariste ». Mais il y a ceux aussi qui ne peuvent plus. Non par faiblesse, mais par une tension intellectuelle, morale ou spirituelle qui ne se relâche pas. Si j'ai une certaine nostalgie des jugements abrupts qui me rappellent mes vingt ans, et si je me reconnais vieillie en l'avouant, je pense qu'on ne peut aborder les problèmes de la vie dans leur plénitude qu'avec la plus grande humilité. Je hais la guerre (nul doute que j'en aie horreur, à la moindre allusion au Viêt-nam) mais mon frère est lieutenant avec mon entière approbation. Et pour ne pas sortir de l'époque moderne, ces conflits d'ordre psychologique ont trouvé leur écho chez Corneille déjà ! M. Courvoisier a voulu situer le problème sur un plan où les formules et les syllogismes qui sont l'ossature du langage se recouvrent de chair et de sang. « Le monde, c'est moi » a pu paraître sibyllin alors qu'il est simplement et merveilleusement humain. Porter le monde en soi, avec ses contradictions mêmes (et il y en a), ne serait-ce pas la première tentative vraiment efficace pour la paix ? C'est en tout cas se solidariser avec la souffrance des autres. Les statistiques ne nous donnent pas le choix. « Nous sommes la guerre, nous sommes l'erreur » : grande assertion schématique ? Non, une petite phrase toute limpide et poétique, et qui fait à elle seule le poids d'un raisonnement déductif (le plus rigoureux puisque mathématique !). L'auteur nous transmet en quelques mots l'aboutissement de sa pensée et nous ouvre ensuite les perspectives de notre propre réflexion.

Il y a une grande différence entre les deux propositions suivantes qui sont pourtant mises en parallèle : « Comment pouvez-vous philosopher valablement sur la mort et l'au-delà, vous qui n'avez jamais trépassé ! » et « Comment voulez-vous être antimilitariste, vous qui n'avez jamais porté le gris-vert ! » La mort est un problème philosophique d'ordre spéculatif. On ne peut en avoir qu'une connaissance intuitive ou intellectuelle. Mais on ne peut pas spéculer sur la vie ou les risques de sa vie. Il faut expérimenter les réalités matérielles. Et il est préférable, si l'on veut porter un jugement valable sur un objet, de l'avoir vu de très près auparavant. Je ne vois donc aucune étroitesse d'esprit dans une invitation à dépasser la connaissance théorique que nous avons tous en suffisance, et d'en tâter une autre qui engage l'être entier.

En dehors de cela, que l'objection de conscience ait sa raison et sa nécessité, qu'elle soit un acte de courage, je suis prête à le reconnaître. Mais je ne jetterai pas pour autant la pierre au soldat, car je crains (en dehors de toute considération politique), qu'il ne faille beaucoup de courage aux Américains pour aller se battre en Extrême-Orient. (Cf. la tentative de suicide d'un jeune qui préférait mourir chez lui plutôt qu'au Viêt-nam).

Au plaisir de lire bientôt mes deux collègues.

D. Berger

Communiqué

Le Centre éducatif « Les Bourgeons » à Vevey, pour handicapés mentaux moyens et profonds, sera transféré dès le début d'octobre dans une maison plus grande, avenue de la Prairie 26 à Vevey.

Ceci nous permet de créer une section pré-professionnelle pour jeunes de 15 à 20 ans et d'avoir quelques places disponibles dès le 10 octobre.

Le Centre « Les Bourgeons » comporte :

— une section de formation pré-professionnelle pour jeunes de 15 à 20 ans ;

— une classe d'enfants de 8 à 14 ans ;

— une classe pour infirmes moteurs cérébraux, handicapés mentaux ;

— la possibilité de leçons à des enfants d'âge préscolaire.

Pour tout renseignement s'adresser à la pédagogue responsable, Mme Palocsay-Huguet, tél. 51 99 92 :

— chaque jour, de 8 h. 30 à 9 h., de 13 h. à 14 h., de 16 h. à 17 h.

— jusqu'au 30 septembre : « Les Bourgeons », ancien Hôpital du Samaritain ; après le 10 octobre : « Les Bourgeons », avenue de la Prairie 26 à Vevey.

La Direction des Centres éducatifs
de l'Association suisse en faveur des arriérés

Appel

Le rédacteur soussigné aimerait vivement obtenir le concours de quelques maîtres et maîtresses pour animer une rubrique périodique d'**éducation routière.**

Education qui porterait non seulement sur la connaissance des lois de la route et la prévention des accidents, mais qui s'efforcerait, en utilisant judicieusement l'intérêt des enfants pour ces questions, d'éveiller et de renforcer en eux les attitudes de prudence, de fair play et de respect d'autrui qui sont d'importance vitale sur nos routes encombrées.

Toutes les six semaines environ paraîtrait ici même une page essentiellement pratique qui apporterait à nos collègues

— des canevas de leçons, des idées originales directement utilisables en classe ;
— des documents et clichés fournis par les services de police et les associations routières ;
— des problèmes d'arithmétique, de physique, de géographie locale, etc, en rapport direct avec la question ;
— des textes ou études de textes propres à éveiller le sentiment de fair play et de courtoisie chez le futur usager de la route ;
— etc., etc.

Ces articles seraient élaborés par un groupe de travail qui se réunirait aussi régulièrement que possible. Agissant en collaboration étroite avec la Commission d'éducation routière du canton de Vaud, je puis assurer que l'activité du groupe sera largement soutenue par les milieux officiels, ainsi que par le TCS et l'ACS. Les frais et l'indemnisation de ses membres, en particulier, sont d'ores et déjà réglés avec l'appui des milieux ci-dessus.

Tous ceux qui estiment pouvoir prêter leur concours à notre entreprise, si modeste et épisodique soit-il, voudront bien m'en informer dès que possible.

Merci d'avance !

J.-P. Rochat, Colondalles 27, **1820 Montreux**

L'instituteur et la mouche

Etre expert aux examens des recrues est une source chaque fois renouvelée de constatations et de réflexions sur l'état d'esprit des jeunes. Constatations agréables d'ailleurs, et qui inclinent à l'optimisme malgré quelques outrances antimilitaristes — chaque année plus nombreuses — et des poussées d'individualisme chatouilleux : laissez-moi tranquille, moi je me mêle pas de vos affaires !

Gens de métier, il est naturel que notre attention se porte plus spécialement sur les travaux des candidats instituteurs. Dans l'ensemble, la qualité de la relève semble assurée, et nos futurs collègues ne font en général pas moindre mine que le moyenne des étudiants.

Cet été, il m'a toutefois passé sous les yeux un travail qui n'a pas laissé de m'intriguer, pour ne pas dire plus. Emanant d'un jeune instituteur, tout frais émoulu d'une de nos écoles normales, il semble trahir un état d'esprit qui personnellement m'inquiéterait si j'avais à lui confier des enfants. Jugez plutôt :

J'ai vu souffrir une bête

« ... Mon animal est une mouche, petite, mais bruyante. Par bonheur ou par malheur — cela dépend des tempéraments — elle se pose sur ma joue. Une gifle ! Ça me fait mal, mais tant pis : j'ai la martyre. Je me sers de deux doigts seulement pour la tenir : trois ou quatre doigts m'empêcheraient de la voir. Ah ! impuissante dans mes doigts, la bête ! Délicatement, de mes index et pouce droits, je lui arrache une aile, et ce n'est plus qu'un battement déscspéré de moignon d'aile que je vois. Ma joie ne dure pas : la mouche s'est habituée à la douleur. Avec les ongles seulement, cette fois, je sectionne une patte, puis l'autre, jusqu'à ce que j'aie fait le tour de la bête. Alors la machine se met en branle : elle gémit, se plaint, hurle, fume, boit de l'alcool et le vomit : l'alambic de Zola ! Si elle s'arrête, je lui arracherai ses restes de pattes, mais cette fois ça a l'air de durer. Il ne faut surtout pas qu'elle crève, si oui, je la laisse. De toute façon, je la laisse, morte ou pas; ce n'est pas moi qui la tuerai, je la mettrai à l'ombre, pour qu'elle vive un peu plus longtemps.

Il ne faut pas le meurtre, mais deux yeux et peu de doigts : on voit mieux. »

Gaminerie, originalité forcée ou sadisme ? En tout cas pas un équilibre intérieur qui donne toute garantie pour un futur éducateur. Nos écoles normales ne devraient-elles pas tout mettre en œuvre — les moyens d'investigations modernes semblent devoir le permettre — pour déceler avant l'admission si possible, au cours des études en tout cas, des tendances aussi suspectes que celles de ce jeune collègue ?

J.-P. Rochat.

L'OISEAU GRIS

L'oiseau gris vient de passer ;
Vole, vole,
Bel oiseau vole,
L'oiseau gris vient de passer ;

Nous irons après l'école,
Nous irons en bande folle,
Dans les chemins gris danser ;
Vole, vole,
Bel oiseau vole,
L'automne va commencer !

Xavier Privat.

Echo de Vaumarcus

Les nombreux participants au Camp des éducateurs et éducatrices, qui a eu lieu du 13 au 18 août 1966, ont vécu une semaine de plénitude empreinte d'harmonie : conférences variées, suivies de discussions passionnantes, heures bienfaisantes de musique et de recueillement, repos et détente favorisés par la promenade, le sport ou la seule contemplation du vaste et magnifique horizon s'étalant devant eux.

Mais parlons surtout des conférences : six sujets furent abordés durant cette semaine. Mentionnons en premier les sujets favorisant la culture artistique :

M. et Mme Philippe Gardiol, de Genève, ont captivé l'auditoire, en le faisant participer aux découvertes faites lors de leur voyage en Turquie, et en faisant admirer, à l'appui de magnifiques clichés, les beautés de l'Asie mineure.

M. Demètre Ioakimidis, dans un style clair et direct, agrémenté d'auditions fort appréciées, a donné un aperçu historique et explicatif de l'évolution du jazz.

Abordons maintenant les sujets d'ordre religieux, social et humain : « Vivre sa vie de chrétien a été difficile de tout temps, mais il y a aujourd'hui des difficultés particulières, propres à l'époque que nous vivons ».

M. Samuel Dubuis, aumônier de l'Université de Lausanne, dans sa conférence intitulée « Christianisme et 20e siècle », relate les causes principales qui, à son sens, ont créé la « difficulté de croire » contemporaine. Tout d'abord, les attaques incisives de philosophes et écrivains célèbres : Karl Marx, Sigmund Freud, Nietzsche, que l'orateur nomme « les trois grands princes du soupçon. » Notre foi a été ébranlée par leurs affirmations.

Autre difficulté actuelle de croire, magnifiquement illustrée par cette phrase de Bernanos : « le monde contemporain n'est rien d'autre qu'une vaste conspiration contre la spiritualité... » Face à notre christianisme, capable de dévier, nous devons combattre, c'est à dire résister aux attaques, en les regardant de face, et ne pas esquiver le combat spirituel que Dieu nous demande.

« Vieillir harmonieusement »... N'est-ce pas ce que chacun souhaite, dans notre monde moderne, où la longévité s'accroît, grâce au progrès de la science et de la médecine ?

M. Jean-Jacques Fehr, médecin-directeur de la maison de santé de Bellelay, explique les différents processus biologiques, organiques et psychologiques du vieillissement. Nous livre-t-il le secret de la longévité ? Que non pas, mais il donne de précieux conseils. « Ce qu'on a fait la veille, on peut le faire le lendemain. » En effet, si la vieillesse apparaît, selon les individus, tôt, tard ou jamais, la « constance dans l'exercice » est peut-être le secret de la vieillesse harmonieuse.

M. René Jotterand, secrétaire général du Département de l'instruction publique du canton de Genève, dans son exposé : « Vivre aux dimensions de l'Europe, » nous donne une idée claire, bienfaisante et juste de notre chère vieille Europe. Sur le plan démographique, elle n'est pas du tout « enfoncée », comme on le croit trop souvent à tort, entre les deux grandes nations que sont la Russie et les Etats-Unis d'Amérique. Pluraliste, certes, et faite de diversité, l'Europe présente une unité de culture qui fait sa force. Elle a beaucoup de qualités sur le plan humain. Faisons-lui donc confiance dans son chemin vers l'unité ?

« Réclames et propagandes » : sujet on ne peut plus actuel, traité avec beaucoup de clairvoyance et d'objectivité par le professeur Eric de Montmollin, de Lausanne.

Certes, l'orateur ne ménage pas ses termes et sort quelques vérités pas toujours agréables à entendre, mais qu'il serait urgent d'écouter sérieusement !

« Notre population contemporaine est devenue une machine à consommer »... L'Ecriture sainte dit : « Tu ne convoiteras point ». La civilisation actuelle, prétendue chrétienne, dit : « Tu convoiteras »...

Nous subissons une contraite, une tension contradictoire continuelle et difficilement supportable. Quel est le remède ? Désamorcer cette convoitise ! Par quels moyens ? Diminuer la consommation intérieure de notre pays. Planifier la réclame.

Notre seule arme consiste en l'éducation des jeunes. Il faut leur apprendre à raisonner, développer en eux un esprit critique et lucide, leur ouvrir l'intelligence, pour leur apprendre à démystifier cette mise en condition que tout le monde subit béatement.

Ce fut une semaine riche en expériences pour chacun. S'il a fait bon s'arrêter quelques jours sur la colline de Vaumarcus pour « refaire le plein », il est bon aussi de « faire le point » et de s'interroger sur ce qu'on y a entendu...

D'une façon ou d'une autre, chaque conférencier de cette semaine vaumarcusienne ne nous engage-t-il pas à changer notre mode de penser et de juger ? Saurons-nous répondre à cette attente ?

Communiqué

Quatrième cours annuel romand pour la formation de maîtres enseignant à plein emploi les branches générales dans les écoles professionnelles.

Le nombre des élèves et apprentis qui fréquentent les écoles professionnelles augmente régulièrement et de nouvelles classes doivent être ouvertes chaque année. C'est pourquoi, d'entente avec les autorités cantonales intéressées, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail organisera, du printemps 1967 au printemps 1968, un quatrième cours pour la formation de maîtres enseignant à plein emploi les branches générales aux apprentis et apprenties de l'industrie et des arts et métiers.

Le cours aura lieu à Lausanne. Pour y être admis, il faut être en possession du brevet pour l'enseignement primaire ou secondaire, ou d'une licence universitaire. Il faut en outre être âgé de 25 ans au moins et avoir déjà enseigné avec succès.

Le délai d'inscription est fixé au **31 octobre 1966, au plus tard.** Les personnes que cela intéresse peuvent demander le programme du cours et tous renseignements utiles auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle ou directement à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, section de la formation professionnelle, à Berne 3.

Office fédéral de
l'industrie des arts et métiers et du travail

La TV et la prévention des incendies

A la demande du Centre d'information pour la prévention des incendies, les jeunes collaborateurs de Televico, Société de production de films TV à Gockhausen, ont réalisé une série de trois films TV pour les jeunes de 8 à 15 ans. Ces bandes ont pour titre : « Monsieur Brasier et les Garde-Feu ». Qui sont les garde-feu ? Une bande de garçons et de filles éveillés et entreprenants, qui vont par monts et par vaux dépister les dangers d'incendies. Tout d'abord à la campagne, dans une ferme, puis en ville, dans une maison de proche banlieue, et enfin, par un beau jour de congé, à la forêt. M. Brasier (rôle tenu par Zarli Carigiet) en est le vieux copain et le chef plein d'humour.

La Télévision romande présentera ces films le 8 octobre 1966 à 18 h 15 (env.), le 15 octobre 1966, le 22 octobre 1966, dans le cadre des émissions pour la jeunesse (samedi jeunesse).

Ces émissions sont suivies d'un concours, qui permettra aux garçons et aux filles de 8 à 15 ans de gagner l'insigne de « garde-feu ».

Rappelons que cette série de films a été présentée l'automne dernier à la télévision de Suisse alémanique. Elle y a remporté un franc succès puisque plus de 32 000 écoliers participèrent au concours. Les maîtres feront bien de la recommander à leurs élèves.

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) organiseront

du 22 au 29 octobre 1966 à La Rippe, un stage de formation pour moniteurs de colonies de vacances et de collectivités d'enfants.

Conditions d'admission : Ce stage est ouvert à tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 ans. Aucun diplôme n'est exigé les candidats devant avoir une maturité suffisante pour suivre l'enseignement du stage et être en état de supporter une vie active de plein air.

Prix du stage : 100 fr., comprenant les frais d'alimentation, d'hébergement et d'enseignement. Les frais de maladie et d'accident ainsi que les frais de voyage sont à la charge des participants.

Programme : Connaissance de l'enfant : étude de quelques principes pédagogiques, organisation de la vie des enfants en collectivité, rythme de la journée.

Activités éducatives : découverte de la nature, étude du milieu, chants, rondes, jeux, travaux manuels divers, activités de plein air, initiation au jeu dramatique.

Vie sociale à la colonie : les groupes d'enfants, l'équipe de moniteurs, contacts avec le voisinage, avec les parents.

Bulletins d'inscription et renseignements auprès du Groupement vaudois des CEMEA, av. de Rumine 47, 1005 Lausanne, tél. 22 40 09.

bibliographie

DEUX NOUVEAUTÉS REMARQUABLES

Récemment, le professeur Ric Berger a fait paraître le tome II des **CHATEAUX SUISSES** aux Editions Avanti-Club. Le livre est d'aspect très plaisant grâce à ses 48 photos couleurs, plus les nombreux beaux dessins et croquis de l'auteur, et son élégante reliure en simili rouge avec dorure au dos. Le style alerte, clair, concis, est un attrait de plus.

Précédant l'histoire des 60 châteaux traités dans ce volume, dont quelques-uns nous sont familiers, comme Chillon, Oron, Grandson, et d'autres méconnus et même inconnus, tels Tarasp ou A Pro, Ric Berger a eu l'excellente idée d'insérer un chapitre intitulé : Quel aspect les châteaux avaient-ils au Moyen Age ?

Quelques sous-titres de ce chapitre : les fenêtres, les escaliers ; l'auteur y expose les différents styles que l'on rencontre dans nos châteaux, l'évolution dans la façon de construire. Il traite aussi des mœurs, de la justice, de la destruction des châteaux, etc. Ric Berger dit encore : « Au risque de décevoir à notre tour nos lecteurs, nous devons rappeler que les oubliettes sont en réalité un mythe. »

Voici donc un livre qui, pour les enseignants, joint l'utile à l'agréable.

Du même auteur : **AUTOUR DU LÉMAN.** Le livre débute par une carte du lac sans considération de frontières, suivie de quelques lignes plaisantes intitulées : En guise d'introduction. Ensuite, M. Berger nous régale d'une foule de renseignements précieux sur notre lac, ses rives, ses îles, son eau, ses vents (carte), ses oiseaux.

Puis, partant de la rade de Genève dans le sens des aiguilles d'une montre, l'auteur nous entraîne dans une ronde des monuments, curiosités et sites naturels qui bordent le Léman. Les descriptions sont émaillées de dessins et de gravures ; quelques photographies en couleurs agrémentent l'ouvrage.

Après avoir suivi la rive suisse et la rive française, dont la plupart des châteaux ont subi des déprédations au temps des Bernois, le livre se termine par quelques considérations sur les barques d'autrefois et leurs voiles latines ou parallèles ou « en oreilles », c'est-à-dire croisées.

A tous ceux qui désirent connaître mieux encore cette région, **AUTOUR DU LÉMAN** apportera les indications et les éclaicissements indispensables.

LE PALAIS FEDERAL

Sous ce titre vient de paraître en deuxième édition, mise à jour, un petit volume[1] richement illustré. Il n'est pas simplement un guide à travers les bâtiments de la plus haute administration de notre Confédération helvétique, mais, en montrant en pleine action nos autorités supérieures, soit le Conseil national, le Conseil des Etats et le Conseil fédéral, il nous donne une instruction civique excellente et vivante.

Une visite aux salles des Chambres fédérales. Traduit par Dr. P. Bise. 47 pages texte avec 24 illustrations, broché Fr. 4,50 (Editions Paul Haupt Berne).

1 Walo von Greyerz : « Le Palais fédéral ».

PROBLÈMES

rangés par ordre de difficulté croissante

(pour révision ou tests de connaissances)

1. Quel est le nombre qui suit immédiatement septante millions septante-sept mille sept ? Ecrivez le nombre demandé en chiffres. **70 077 008**
2. Additionnez vingt-trois dizaines sept centièmes et cent vingt-huit dixièmes. Ecrivez le résultat trouvé en chiffres. **242,87**
3. A résoudre : 6,335 : 0,07. **90,5**
4. Prendre les $^5/_6$ de 3 fr. 90. **3,25**
5. 0,083 m^3 représentent combien de cm^3 ? **83 000 cm^3**
6. Ecrivez en fraction ordinaire 0,0021. $^{21}/_{10\,000}$
7. On verse successivement dans un vase les quantités d'eau suivantes : 7,1 dl ; 3,5 cl ; 2 dm^3 ; 1 dal ; 5 cm^3. Ecrivez en grammes le poids total de l'eau versée. **12 750 g**
8. Un train part de Genève à 21 h. 48 et arrive à Zurich à 0 h. 16. Quelle est la durée du trajet ? **2 h. 28**
9. Simplifiez le plus possible : $\frac{924}{5544}$ $^1/_6$
10. Soustrayez $^1/_5$ de $^2/_3$. $^7/_{15}$
11. Une voiture a consommé 16,5 l d'essence pour un trajet de 135 km. Que consommerait-elle pour un voyage de 225 km ? **27,5 l**
12. J'ai lu les $^5/_7$ de mon livre et j'en suis à la page 175. Quel est le numéro de la dernière page ? **245**
13. De combien de mètres s'élève la route qui part de Jéricho, qui a l'altitude — 280, pour aller à Jérusalem, altitude 800 ? **1080 m**
14. J'ai payé mes skis 180 fr. après que le marchand m'eut fait un rabais de 10 %. Quel était le prix marqué? **200 fr.**
15. Un peintre doit tapisser une chambre de 4 m sur 3 m, haute de 2 m 50. Quelle est la surface à tapisser sachant que la pièce a une porte de 2 m sur 90 cm et deux fenêtres de 1 m 20 sur 1 m ? **30 m 80**
16. Combien rapporte en 120 j. une somme de 5400 fr. placée à 3 $^1/_2$ % ? **63 fr.**
17. Lors d'un meeting de vol à voile, un planeur a tenu l'air de 9 h. 45 min. 10 s. à 11 h. 08 min. 10 s. Quel est exactement son temps de vol ? **1 h. 22' 53"**
18. Un coureur cycliste a gagné une course à la vitesse de 36 km/h. Quelle était la longueur de l'étape sachant que le temps du coureur a été de 6 h. 20 min. **228 km**
19. Un bassin était rempli aux $^{11}/_{12}$. J'y ai puisé 5 arrosoirs de 12 l et il est maintenant plein aux $^2/_3$. Combien de litres contient-il encore ? **160 l**
20. Dans une vente au rabais, on liquide des stylos à bille marqués 1 fr. 20 avec 25 % de rabais, et en plus, on en donne 1 gratuit pour chaque achat de 5 pièces. Un maître d'école en achète un pour chacun de ses 30 élèves. Combien paie-t-il ? **22 fr. 50**
21. Un camarade me dit : « Si tu me donnais 5 fr., je serais aussi riche que toi. » Combien possède-t-il sachant que j'ai moi-même 22 fr. 50 ? **12 fr. 50**
22. On paie pour une auto, chaque année, 300 fr. d'impôt et 400 fr. d'assurance, et on compte en plus 300 fr. de frais d'entretien. L'auto consomme 10 l de benzine aux 100 km. Quel est le prix de revient du km, sachant qu'elle roule 12 000 km par année et que la benzine coûte 50 ct. le litre ? **13,3 c**
23. Je veux repeindre les dix volets de ma villa, qui mesurent tous 1 m 50 sur 0,60 m, sur les deux faces et à double couche. Combien me faudra-t-il acheter de peinture, sachant que 1 kg permet de peindre une surface de 8 m^2 (une seule couche) ? **4,5 kg**
24. Un terrain rectangulaire trois fois plus long que large mesure 2 a 43 ca. Combien de m de treillis faudra-t-il pour l'entourer en entier ? **72 m**
25. En additionnant un nombre, sa moitié et son cinquième, on trouve 1190. Quel est ce nombre ? **700**

le dessin

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
septième année

5

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

Au zoo de Rapperswil

Classe supérieure (Sekundarschule), 13-15 ans
Rapperswil, SG

Dessiner et peindre dans un zoo avec des filles et des garçons en pleine adolescence présente deux aspects. D'une part, c'est un extraordinaire stimulant, le charme de la nouveauté avive le goût de la description ; un contact étroit se crée entre l'enfant et l'animal, et il n'y a pas un élève qui ne se mette à la tâche avec la meilleure volonté.

Mais cela peut aussi provoquer de considérables déceptions parce que les problèmes posés à l'enfant confiné dans l'enclos d'un animal sont variés et soumis à tant d'imprévus qu'ils outrepassent souvent et les moyens de connaissance et les moyens d'expression d'un adolescent. Celui-ci éprouve de la peine à distinguer les caractéristiques d'un sujet qui bouge continuellement. L'ambiance d'un zoo conçu exprès pour des enfants disperse en tous sens leur attention qui ne peut se fixer sur l'essentiel. A cela s'ajoutent les remarques peu compréhensives des autres visiteurs et aussi le bruit qui amoindrit réceptivité et création active.

Il s'agit donc de prévenir ces difficultés pour éviter une insuffisance de l'efficacité du travail : les travaux présentés ici, sélectionnés parmi les meilleurs, devraient montrer comment on y parvient. Tous ont été élaborés petit à petit, tantôt au zoo, tantôt en classe, pour leur bénéfice et pour celui des élèves. Ce ne sont pas des œuvres d'art. Il faut les considérer comme recherches d'une description très précise et personnelle qui voudrait respecter les règles du langage plastique, ainsi que l'expliquent les légendes.

En conclusion, il faut souligner que les enfants ont trouvé beaucoup de joie dans une fréquentation des animaux qui a duré plusieurs mois ; leur travail leur a procuré une documentation qu'il ne faut pas mépriser et les a initiés aux multiples aspects de la vie d'un zoo, cela au prix d'un gros effort intellectuel, car entre treize et quinze ans, les élèves ont grand-peine à ordonner et condenser la diversité des aspects entrevus. Et nous remercions la direction du zoo qui nous a permis cette expérience enrichissante.

Willy Kobelt.

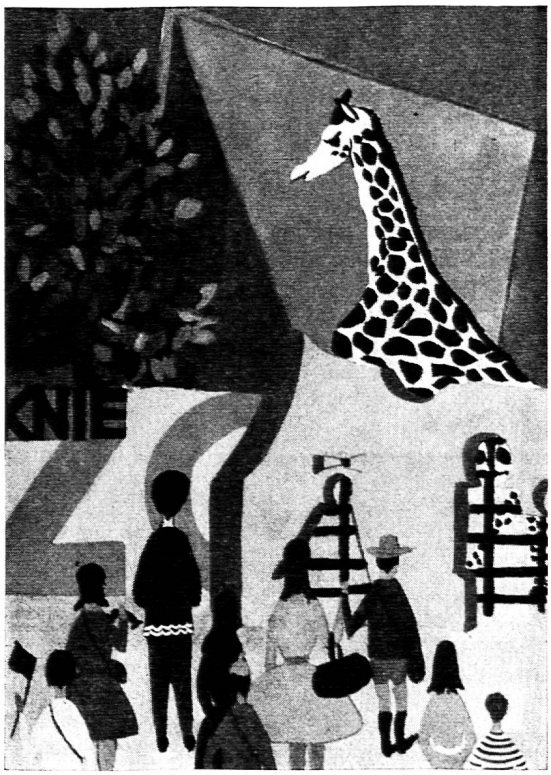

▲ **Girafe.** — Filles, 14 ans — Cet exercice commence par la recherche de l'attitude la plus expressive d'une girafe partiellement visible, le maître se contentant de faire poursuivre l'expérience jusqu'à ce que les élèves se sentent satisfaites de leurs esquisses (1 h.). Puis, au cours d'une longue station devant l'entrée du zoo, choix des éléments pouvant convenir à la composition d'un tableau : arbres, baraques, parois, inscriptions, groupes d'élèves. A part la girafe, tout est réalisé en classe, de mémoire, chaque composition résultant d'un choix personnel. On remarque une plus grande propension à la reproduction qu'à la re-création : l'enfant utilise plutôt sa mémoire d'une situation observée que son pouvoir de créer du nouveau.

► **Cigogne.** — Garçons, 13 ans — Ici aussi, l'animal seul a été emprunté au zoo. Après une étude en classe des caractéristiques de la cigogne, croquis d'oiseaux cherchant leur nourriture au zoo. Recherche de la validité du dessin, corrigé autant que nécessaire. Coloriage au crayon dans une gamme de bleus et de verts. Ce thème diurne est suivi d'une composition nocturne à dominante violette, après récit du

« Calife Cigogne ». Un exercice de couleurs est donc lié à la recherche d'une attitude nouvelle à partir d'un animal connu. Les ruines de colonnade utilisent les notions toutes fraîches de l'histoire grecque. Chouette librement interprétée d'après un dessin du maître. Cet exemple nous rappelle que le garçon de treize ans est surtout préoccupé de réalisme.

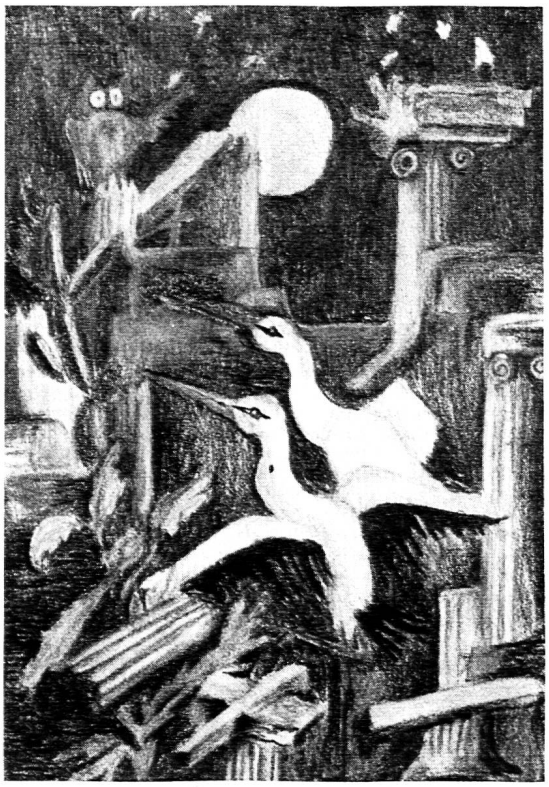

▼ **Eléphants.** — Filles, 15 ans — Autre exemple d'esquisse, plus proche de la réalité, formé de deux éléments : arène, éléphant. Leur combinaison est étudiée à l'avance, en classe, et l'on prévoit d'emblée que l'éléphanteau sera accompagné de sa mère. Pour celle-ci, certaines élèves se sont contentées d'agrandir le petit, d'autres ont réussi une heureuse transposition à partir d'une attitude différente. Accessoirement, les élèves reçoivent quelques conseils à propos de perspective. Ce sujet ouvre de nombreuses possibilités narratives, mais qui restent en dehors des problèmes purement graphiques.

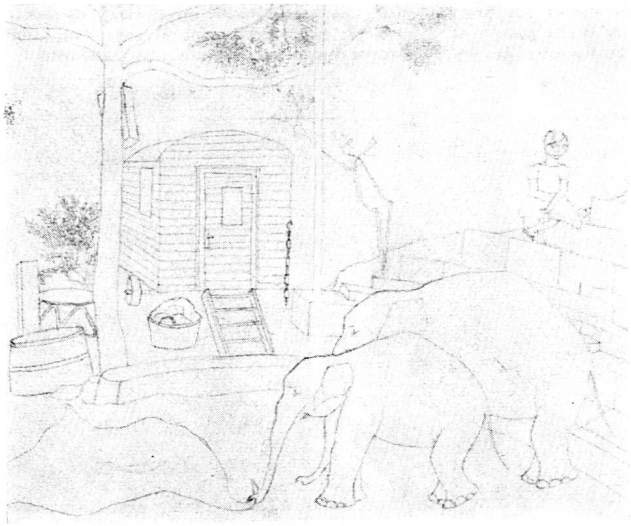

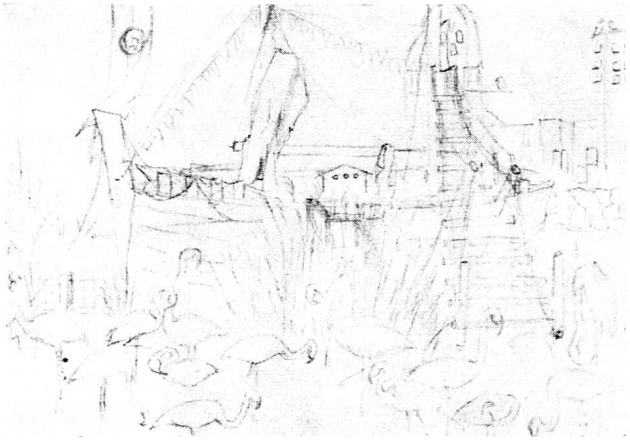

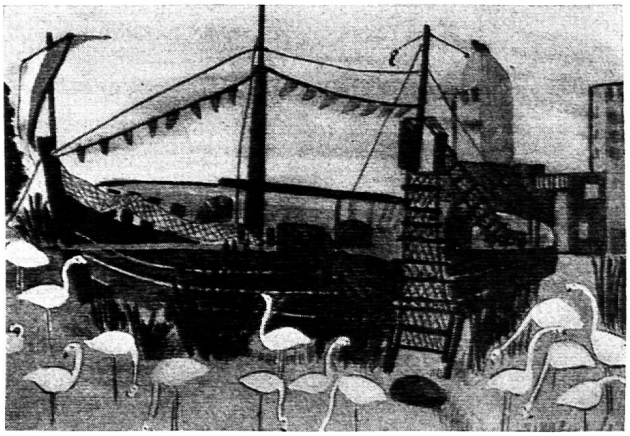

▲ **Flamants roses.** — Filles, 14 ans — Comme les cigognes, ces oiseaux vivent au pied d'une décoration presque sans rapport avec le zoo : un bateau dans un petit golfe. Dans les dessins ce décor prend souvent une importance considérable, faisant plus qu'animer le premier plan dans lequel les flamants sont traités par groupes, observés avec un certain recul. Donc détails négligés au profit de la composition. Dessin préparé au zoo, colorié en classe avec des couleurs à l'eau. Etude comparative des effets du crayon et de l'aquarelle, technique difficile à maîtriser à cet âge. Tenue du pinceau. Rapports entre sujet et matière. Gouache blanche pour les flamants.

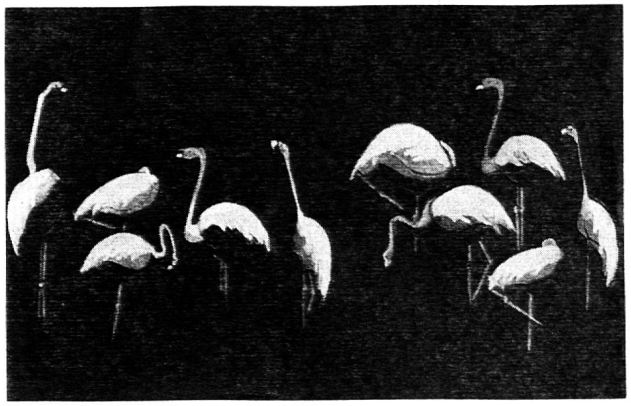

▲ **Flamants.** — Filles, 15 ans — Problème différent : il s'agit d'arriver à transcrire sans hésitation les caractéristiques d'une forme et d'un mouvement. Nombreuses études analytiques au crayon, par groupes ou individuelles, suivies de croquis plus spontanés, sur le vif également. En classe, composition d'un groupe d'oiseaux, contour à l'encre de Chine. Plumage suggéré avec de la gouache blanche, posée légèrement, dans le sens le plus expressif. Résultats montrant que le problème est généralement maîtrisable à cet âge.

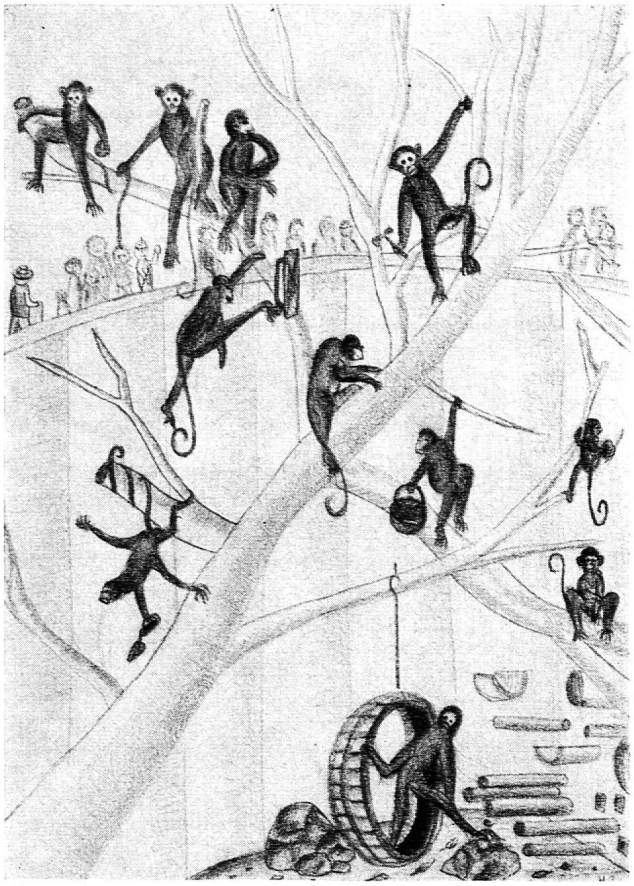

▲ **Singes.** — Garçons, 13 ans — Traité dans un esprit encore enfantin, ce dessin montre comment, au zoo, on peut envisager le dessin à dominante graphique. C'est un exemple, en plus poussé, des esquisses dont il a été question. L'intervention du maître consiste à constamment répéter que le crayon permet le dessin au trait aussi bien que le travail des surfaces ; que ces deux procédés peuvent être utilisés simultanément. A ces indications techniques, se joignent des encouragements à propos du sujet lui-même : dans la cage doit régner la vie. Si l'on se limite, dans une classe supérieure, à des indications d'ordre plastique, on ne va pas loin, car la compréhension des élèves pour les problèmes formels ne se développe que lentement et tardivement.

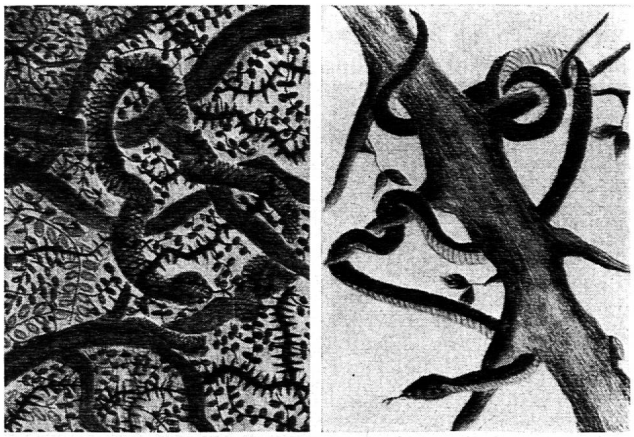

▲ **Serpents.** — Sans rapport avec nos visites au zoo, ce sujet permet une intéressante démarche du sujet à la forme. Variations sur un unique sujet, « Serpent **caché** dans les broussailles » et « Serpent **enroulé** autour d'une branche », permettent deux représentations très différentes sur le plan formel. Dans l'enseignement du dessin aussi, il est toujours très important de définir très exactement les problèmes à résoudre, et il ne faut jamais spéculer sur les heureux hasards qui suppléeront à l'absence de démarche didactique. Mieux le sujet sera présenté et discuté avec la classe, meilleurs seront les résultats de l'affrontement personnel de l'élève avec les difficultés d'ordre plastique et d'autant plus personnelle son activité créatrice.

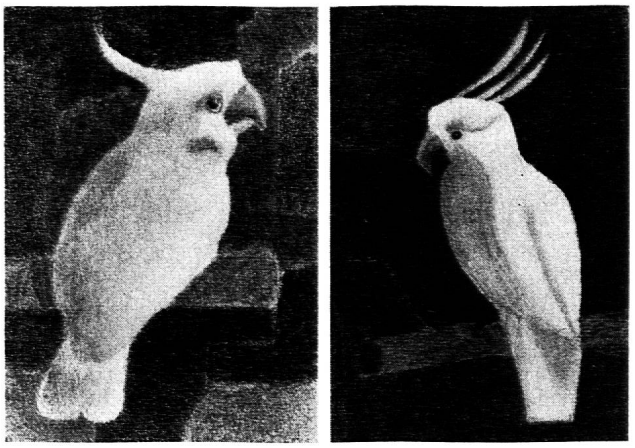

Cacatoès. — Mixte, 13 ans — La tache blanche est l'origine et la fin de cet exercice. Accompagné ou solitaire, l'oiseau doit remplir la page. Le fond se limite à un mur, év. un grillage. Contour de l'oiseau travaillé aussi à fond que possible au zoo, puis en classe interprétation du mur sur lequel doit bien se détacher la silhouette. Le béton n'est pas lisse comme un miroir, cela doit être perceptible. Retour au zoo : le blanc du plumage n'est pas uniformément blanc.

S'agit-il d'un dessin naturaliste ? — Oui, au premier chef, pour des raisons d'âge. Mais plus encore. Trente dessins, montrent le même cacatoès comme trente cacatoès différents. L'observation la plus attentive et la plus scrupuleuse fait le jeu de l'expression personnelle. Ceci vaut pour le mur aussi bien que pour l'oiseau. Enfin, cet exercice permet de constater que la sensation de blanc est fonction du voisinage.

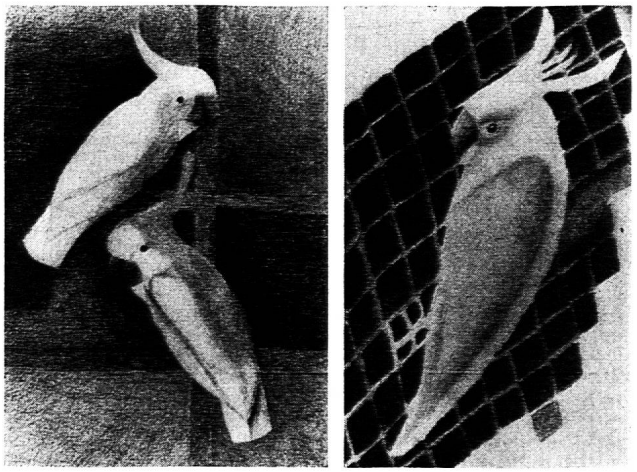

▼ **Pigeons, perroquets.** — Deux exercices où l'on retrouve les mêmes problèmes que précédemment. Leur particularité réside dans la recherche d'une gamme de gris colorés pour les pigeons et dans l'utilisation du contraste des complémentaires rouge et vert pour les perroquets.

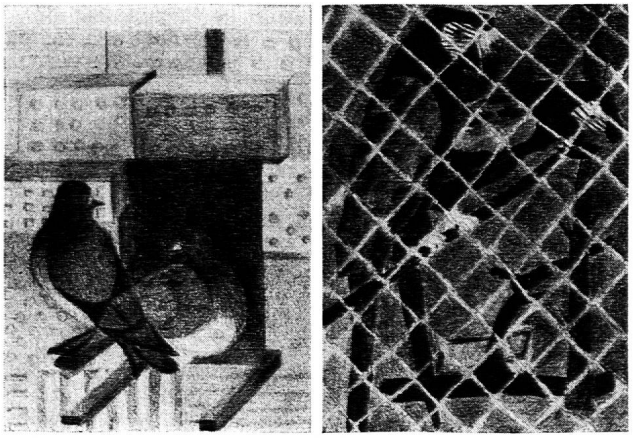

COMMUNIQUÉS

Berne, 29-30 octobre 1966

Le congrès annuel de la SSMD coïncidera avec la première présentation de notre 4e exposition itinérante **Non-figuration et enseignement du dessin.** Le samedi sera consacré à la discussion des thèses proposées, à l'étude de quelques problèmes professionnels et à des visites commentées : collection Klee, cathédrale ou résidences modernes. On souhaite que les Romands soient également nombreux à participer le dimanche aux débats de l'assemblée générale. Pour détails, cf. les convocations personnelles. Prière de respecter les délais d'inscription.

Section vaudoise

A la fin de l'année administrative 1965-66, le président Jean Cornaz et le secrétaire C-E. Hausammann ont quitté leurs fonctions. Mlle Marianne Braissant (Béthusy) et M. Gustave Brocard (Elysée) suppléants, deviennent membres du comité, M. J-C. Schauenberg (Veveyse) nouveau suppléant. La présidence sera assumée par **Eric von Arx, 148 Bois-Gentil, Lausanne** (St-Roch), la vice-présidence par Henri Mottaz (Belvédère). Le président est confirmé comme délégué SPV, G. Brocard préside le groupe SVMS.

Travail d'examen

Pour la préparation d'une étude consacrée à **Mains d'enfants — Mains créatrices** de Gottfried Tritten, on désire entrer en relation avec personnes (institutrices, instituteurs, éducateurs) utilisant cet ouvrage et qui voudraient faire part de leurs expériences ou mettre à disposition des travaux d'élèves.

S'adresser à **Sr. M.-Françoise Froidevaux, Institut Sacré-Cœur, 1470 Estavayer-le-lac.**

Réalisations cinématographiques

Le Professeur **Günther Hoffmann, Am Elsterdeich 2, DDR 784 Senftenberg,** souhaite entrer en correspondance (en allemand de préférence) avec collègues pratiquant le cinéma avec leurs élèves (écoles primaires, collèges, gymnases, etc.).

Prague 1966 — 18e congrès de l'INSEA

C'est une douzaine de Suisses, parmi plus de deux mille deux cents collègues du monde entier, qui ont participé à cette manifestation de dix jours, importante non seulement par le nombre des participants, mais aussi par celui des conférences (plus de cent), par celui des sujets discutés en petits groupes (près de 80), par l'exposition où étaient confrontés les travaux de nos élèves, de l'école enfantine jusqu'à la sortie du gymnase à 20 ans, et surtout par les contacts personnels qui se prenaient dans les intervalles et les discussions où chacun pouvait comparer ses expériences avec celles de l'étranger. « Le Dessin » reviendra ultérieurement sur les principales communications que nous y avons entendues, mais voudrait aujourd'hui déjà remercier nos amis tchèques pour leur merveillleux accueil dans une cité aux architectures et à l'histoire remarquables. Cet accueil, nous souhaitons pouvoir le leur rendre, car ils sont impatients de nous voir à l'œuvre dans nos classes. Y trouveront-ils toujours un travail du niveau de celui qu'ils nous ont montré ?

▲ **Toucan.** — L'opposition du noir et du blanc, l'enchevêtrement des courbes de l'oiseau et des droites de la cage mettent en évidence les proportions bizarres du touacn tout en contribuant aux qualités graphiques de cette composition. (coll. H. Ess).

Un exercice de gravure qui aurait aussi pu appartenir au cycle des leçons précédentes.

Assemblée générale de l'INSEA

La proclamation de la fusion de la FEA et de l'INSEA est remise au prochain congrès, en 1969, la révision des statuts conditionnant celle-ci ayant été retirée de l'ordre du jour. Des impératifs économiques ont amené le nouveau comité à adopter la création de secrétariats permanents à New-York, Tokyo et Zurich, chacun gérant une zone correspondante. Ainsi est remplie la principale condition posée par la FEA : la fusion est donc réalisée en fait, si ce n'est officiellement. Un problème divise encore le Conseil, celui des membres collectifs. Ils ne figurent actuellement dans les effectifs de l'INSEA (env. 1000 membres) que par le nombre de leurs délégués et leur statut est l'objet de grandes divergences, qui seront peut-être éliminées par la nouvelle commission des statuts. La répartition territoriale des membres individuels est proportionnellement de 3 en zone américaine pour 1 en zone asiatique et 4 en zone européenne. Le nouveau Comité exécutif a été désigné en les personnes de MM. Saburo Kurata, président ; Kijiosi Suzuki, secrétaire ; Takanori Kumamoto, caissier. La Suisse est représentée au Conseil par M. Erich Müller, professeur au Séminaire pédagogique de Bâle. L'adresse du secrétariat de Zurich sera prochainement communiquée aux intéressés. **Ch.**

Alder & Eisenhut AG

75 ans . 1891-1966

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

KÜSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel/SG**

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Hauterive

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT en 2 et 3 langues
COURS DE COMMERCE
(préparation à l'entrée en 2e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

I. Allaz, Dr. ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol.
B. Bieri, Dr en droit.

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ Croix-d'Or 3 **GENÈVE**

Cinéma

A vendre, avec forte réduction, un projecteur cinématographique 16 mm sonore, neuf (utilisé quelques heures). Très belle occasion pour école ou paroisse. S'adresser au Bureau du Journal.

15 000 écoliers de la ville de Berne écrivent avec une plume à réservoir ALPHA

Aucune marque de plumes à réservoir ne dispose d'autant de références officielles que la marque suisse ALPHA.

De nombreux spécialistes de l'enseignement de l'écriture en Suisse ont fait des essais avec la plume à réservoir ALPHA. Les résultats ont toujours été de la meilleure qualité.

Notre plus grande référence

Notre plus grande référence reste bien entendu la ville de Berne puisqu'elle a commandé environ 15 000 plumes à réservoir ALPHA de 1964 à 1966.

La liste des communes

Nous envoyons volontiers la liste des communes qui utilisent avec satisfaction les plumes à réservoir ALPHA.

En vente dans les papeteries

Fabrique ALPHA S.A. Case postale 1000 Lausanne

© Bibliothèque Nationale Suisse 3000 BERNE

J.A. Montreux 1

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux